



**HYGIACONNECT**

Chartres, le 27 octobre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# « Pour lutter contre le virus : aérez vos locaux » Oui, mais combien de fois par jour et combien de temps ?

**Les nouvelles recommandations ministérielles en matière de lutte contre la Covid-19 indiquent qu'il est préconisé d'assurer un renouvellement régulier de l'air dans tous les espaces clos. Mais comment s'assurer que l'aération est suffisante ? Quand doit-elle être renouvelée ?**

### **Le CO<sub>2</sub>, un bon indicateur de la qualité de l'air**

*La concentration en CO<sub>2</sub> est un excellent indicateur de l'efficacité de l'aération d'un espace clos et, par voie de conséquence, un indicateur de la qualité de l'air intérieur, rappelle Dominique Bouilly, co-fondateur d'HYGIACONNECT. Un taux de dioxyde de carbone bas dans une pièce signifie un renouvellement de l'air suffisant. Si ce taux atteint un certain seuil, il y a une forte probabilité que d'autres polluants soient présents dans l'air en concentration élevée et notamment la Covid-19.*

C'est à partir de ce postulat que Dominique Bouilly a développé un boîtier connecté, intelligent et simple d'utilisation qui contrôle en temps réel l'efficacité de l'aération d'un espace clos. Équipée d'un signal lumineux qui passe du vert au rouge quand la qualité de l'aération se dégrade, l'HYGIAbox<sup>®</sup> permet, d'une part, de savoir quand il est nécessaire d'aérer, et d'autre part, d'indiquer la durée idéale d'aération : le voyant passe au vert, vous pouvez fermer vos fenêtres.

Accompagnée des autres gestes barrières, l'HYGIAbox<sup>®</sup> s'impose comme une solution pertinente et rassurante pour les nombreux acteurs accueillant du public (crèches, restaurants scolaires, entreprises, commerces, etc.) et comme une alternative à la fermeture des lieux de vie.

---

### **Pour plus d'informations :**

Dominique Bouilly - Ingénieur physique des aérosols  
06 19 43 65 06 – [dbouilly@hygiacconnect.fr](mailto:dbouilly@hygiacconnect.fr)  
[www.hygiacconnect.fr](http://www.hygiacconnect.fr)